

# Thaïlande

- Population : 67,2 millions
  - PIB/hab. (en dollars) : 5 977
  - Monarchie constitutionnelle
  - Indice de développement humain (IDH) : 0,726 (93<sup>e</sup> rang sur 187 pays)
  - Indice d'inégalité de genre (IIG) : 0,380 (76<sup>e</sup> rang sur 147 pays)
  - Indice de perception de la corruption (IPC) : 38 points sur l'échelle de 0 (fort corrompu) à 100 (très peu corrompu)
  - Membre de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est depuis 1967.
- 
- Aucune statistique nationale officielle sur la prostitution. Des sources non officielles estiment qu'entre 30 000 et 60 000 enfants seraient prostitués chaque année en Thaïlande.
  - Pays prohibitionniste. La Thaïlande criminalise l'activité de la prostitution depuis 1960. Le racolage est puni d'une amende de 1 000 bahts (26 €/28 US\$), le proxénétisme de 1 à 10 ans de prison et de 20 000 à 200 000 bahts (517 à 5 172 €/560 à 5 604 US\$). L'achat de services sexuels est illégal, le client d'une personne prostituée de moins de 15 ans encourt de 2 à 6 ans de prison et jusqu'à 120 000 bahts (3 103 €/3 362 US\$) d'amende (*Fondation Scelles*, 2013).
  - La loi contre la traite des êtres humains de 2008, modifiée en mars 2015, prévoit des condamnations allant jusqu'à l'incarcération à perpétuité et une amende maximale de 400 000 bahts (10 344 €/11 208 US\$).
  - Important phénomène de corruption, particulièrement dans les zones frontalières.
  - Destination majeure pour le tourisme sexuel, en particulier de nature pédophile.
  - En 2014, le gouvernement a refusé l'entrée sur le territoire à 98 personnes identifiées comme pédophiles dans leur pays d'origine (*U.S. Department of State*, 2015).
  - Pays d'origine, de transit et de destination des victimes de traite à des fins d'exploitation sexuelle.
  - Les victimes étrangères exploitées en Thaïlande sont principalement originaires du Vietnam, du Laos, de Birmanie, de Chine, de Fédération de Russie, d'Asie Centrale, des Iles Fidji et d'Inde.
  - Pays de destination des victimes de traite thaïlandaises : Amérique du Nord, Europe, Afrique, Asie, Moyen-Orient (y compris Israël).
  - La Thaïlande est un pays de transit des victimes de traite originaires de Chine, du Vietnam, de la Corée du Nord, du Bangladesh, de Birmanie et du Pakistan vers des pays tels que la Malaisie, l'Indonésie, Singapour, la Fédération de Russie, la Corée du Sud, les Etats-Unis et l'Europe.

La Thaïlande est aujourd'hui encore l'une des destinations les plus prisées pour les services sexuels qui y sont proposés. L'histoire du pays explique une situation et des

représentations sociales particulières en matière de prostitution développée et relativement acceptée par les locaux pour des raisons diverses (*Fondation Scelles*, 2012). La pauvreté de la Thaïlande explique les migrations continues ou occasionnelles de femmes et d'hommes, mineurs comme majeurs, vers les villes pour se livrer à la prostitution. Cependant, le pays connaît depuis quelques décennies une situation économique plus favorable, voyant son indice de développement humain (IDH) augmenter d'année en année. Le taux de la population urbaine a également beaucoup augmenté en 15 ans, atteignant aujourd'hui plus de 15 %. Le tourisme abonde le PIB directement de près de 7 %, et d'environ 15 % de façon indirecte. La Thaïlande souffre d'une instabilité politique chronique depuis des décennies, et la situation depuis le coup d'État militaire de 2006 ne s'améliore pas. Après sept mois d'une crise politique qui a fait 28 morts, plus de 700 blessés et la destitution de la Première ministre par la Cour constitutionnelle en 2013, l'armée a proclamé l'application de la loi martiale le 20 mai 2014 et pris le pouvoir deux jours plus tard, instaurant un nouveau régime et un gouvernement d'exception, appelé *National Council for Peace and Order* (NCPO). Le 30 août 2014, le NCPO a déclaré une « *Zero Tolerance for Human Trafficking Policy* », engageant de nombreuses mesures et une large concertation avec les agences gouvernementales, ONGs, médias et le secteur public. La lutte contre la traite a rapidement été déclarée comme une « priorité nationale » par le Premier ministre (*Ministry of Foreign Affairs of the Kingdom of Thailand*, 31 mars 2015).

### **La prostitution en Thaïlande: Les mille visages de l'exploitation sexuelle**

La Thaïlande est particulièrement touchée par les réseaux de traite, en tant que pays d'origine, de transit et de destination des victimes. Les migrations de femmes thaïlandaises et les réseaux de traite prostitutionnelle sont très concentrés dans la région du Mékong. Des victimes originaires de Chine, du Vietnam, de la Corée du Nord, du Bangladesh, de la Birmanie, du Pakistan transitent par la Thaïlande pour être exploitées principalement en Malaisie, Indonésie, Singapour, Fédération de Russie, Corée du Sud, Etats-Unis et en Europe de l'Ouest. Les victimes étrangères exploitées en Thaïlande sont principalement originaires de Chine, du Vietnam, de Fédération de Russie, d'Ouzbékistan, des îles Fidji et d'Inde. Par exemple, un chef de village thaïlandais a été arrêté pour traite à des fins d'exploitation sexuelle de femmes birmanes majeures et mineures (*The Sunday Nation*, 17 mai 2015). Des dizaines de jeunes femmes laotiennes et birmanes ont par ailleurs été arrêtées pour prostitution dans un bar à karaoké (*The Nation*, 16 janvier 2015).

La traite entre la Malaisie et la Thaïlande est très développée (*Fondation Scelles*, 2012). Après la découverte de charniers en Thaïlande près de la frontière malaisienne, 139 fosses et 28 camps de migrants victimes de traite ont été révélés en Malaisie à la frontière thaïlandaise en mai 2015 (*Le Figaro/AFP*, 25 mai 2015). Une enquête de l'*Organisation Internationale pour les Migrations* (OIM) sur les victimes de traite dans la région du Mékong révèle que 40,7 % des personnes interrogées ont été exploitées en Thaïlande et 50,7 % de l'ensemble des victimes étaient exploitées sexuellement (*IOM*, 2014). Il est généralement admis que la majorité des victimes de traite prostitutionnelle sont de nationalité thaïlandaise ou laotienne (*Ministry of Foreign Affairs of the Kingdom of Thailand*, 11 mars 2015). Cette importance de la traite est largement facilitée par la prégnance de la corruption, particulièrement en zone

frontalière de la Thaïlande avec le Laos, la Birmanie et le Cambodge (*U.S. Department of State*, 2014).

En 2014, l'ONG *Transparency International* (TI) a classé la Thaïlande en 85<sup>ème</sup> position sur 175 pays pour son indice de perception de la corruption. De nombreuses affaires de proxénétisme tendent à confirmer ce constat. Le 18 décembre 2013, dans la région de Phang, un proxénète a été arrêté après avoir avoué fournir des filles mineures à de nombreux agents de l'administration et du gouvernement (*Pattaya Daily News*, 18 décembre 2013). Le 8 mai 2014, une femme qui vendait sa fille mineure à un hôtel de la province de Burirum, région très connue pour attirer des hauts fonctionnaires du gouvernement a été arrêtée (*Pattaya Daily News*, 10 mai 2014).

### ***Exploitation sexuelle des enfants***

En 2014, sur 595 victimes de traite identifiées, 380 étaient des enfants, dont 307 filles (*Ministry of Foreign Affairs of the Kingdom of Thailand*, 11 mars 2015). Mais ces chiffres officiels ne correspondent pas aux estimations des diverses entités (ONGs, organisations internationales...). Le *Mahidol Migration Center* (MMC) annonce que ces chiffres sont dérisoires comparés aux estimations du nombre de victimes actuelles. 30 000 à 40 000 enfants seraient prostitués chaque année en Thaïlande, sans compter les enfants étrangers. Ces chiffres restent cependant très discutés, mais l'ensemble des rapports se rejoint sur une sous-estimation puisque les avis oscilleraient plutôt entre 30 000 et 60 000 (*U.S. Department of State*, 11 mars 2010). Le phénomène de concentration de l'activité prostitutionnelle dans des lieux spécifiques répond à la demande locale, et internationale, prospérant dans les nombreux *business establishments* de Bangkok ou de Chiang Mai. Bangkok, Cité des Anges, a la réputation d'être la ville la plus « gay » d'Asie avec une forte représentation de la prostitution masculine hétérosexuelle, homosexuelle et transsexuelle. Habituellement présente dans les bars à karaoké, hôtels, résidences, les dernières études font état d'une plus grande sophistication des réseaux proxénètes. L'apparence d'une activité légale des établissements est soignée, et bien que l'offre de services sexuels se fasse au sein de l'établissement, l'acte sexuel a le plus souvent lieu à l'extérieur (*Ministry of Foreign Affairs of the Kingdom of Thailand*, 11 mars 2015). Les clients de la prostitution sont majoritairement des locaux et les touristes sexuels viennent plus particulièrement de la région du Mékong. En matière de tourisme sexuel pédophile, la demande est, également, principalement locale, asiatique, loin du cliché des masses d'hommes occidentaux (*Bangkok Post*, 28 février 2015). Cependant, selon la *Tourism Authority of Thailand* (TAT), la mise en place par le NCPO d'un couvre-feu (de minuit à 4 heures du matin) dès mai 2014, qui a été depuis lors levé, a fait baisser significativement les arrivées de touristes, notamment à Phuket. Cet impact sur l'industrie du tourisme atteste de l'importance de la vie et des activités nocturnes dans l'économie de ces villes, connues pour être les plus touchées par le phénomène prostitutionnel (*Pattaya Daily News*, 29 mai 2014).

### **Le monde multi-facettes des victimes d'exploitation sexuelle**

Les victimes d'exploitation sexuelle en Thaïlande sont majoritairement des femmes et des jeunes filles thaïlandaises, laotiennes, vietnamiennes et birmanes. Cependant, l'offre de services sexuels y est extrêmement diversifiée : féminine hétérosexuelle (majeures et

mineures), masculine homosexuelle, masculine transsexuelle (*ladyboys*), masculine hétérosexuelle (*money boys*). Parmi les victimes, certaines cherchaient initialement à exercer une activité prostitutionnelle mais se retrouvent exploitées (*U.S. Department of State*, 2014). Nombreuses sont les jeunes filles des zones rurales défavorisées qui basculent dans la drogue et la prostitution après avoir été abusées par des proches (*The Phuket News*, 25 novembre 2014). L'absence de statut légal est très importante en Thaïlande et la présence illégale sur le territoire représenterait une des premières causes d'exploitation (*U.S. Department of State*, 2014). La Thaïlande a fait des efforts conséquents ces 15 dernières années en matière de prévention du VIH/Sida, passant de 28 241 nouvelles infections d'adultes en 2000, à 8 134 en 2013 (*Thai National AIDS Committee*, 2014). Cependant, les taux d'infection du virus chez les personnes prostituées, bien qu'en baisse, restent élevés. Pour les femmes prostituées, le taux de prévalence au VIH/Sida est passé de 2,69 % en 2010 à 2,16 % en 2012, avec une prévalence importante des femmes prostituées hors des établissements de prostitution. Pour les hommes prostitués, le taux était de 16 % en 2010 et de 12,2 % en 2012 (*Thai National AIDS Committee*, 2014). L'accès aux programmes de prévention semble s'améliorer, mais reste largement insuffisant auprès des femmes prostituées (53,89 % en 2012).

### **Un ajustement législatif et judiciaire proactif insuffisant ?**

Le 20 mai 2014, l'instauration de la loi martiale par l'armée a changé le paysage juridique thaïlandais, particulièrement en matière de procédure pénale et de pouvoirs des autorités. Cette loi martiale a notamment permis aux policiers de perquisitionner sans mandat dans les bars à karaoké. C'est ainsi, en octobre 2014, qu'ils ont pu notamment procéder à l'arrestation du tenancier d'un bar à karaoké qui exploitait 13 Laotiennes, dont 6 jeunes filles mineures (*The Nation*, 6 octobre 2014).

#### ***En matière de traite***

En octobre 2013, la Thaïlande a ratifié le Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants. L'*Anti Trafficking in Persons Act* de 2008 a donc été modifié tardivement. L'ajustement législatif aux standards internationaux n'a pas empêché le Département d'Etat américain de classer la Thaïlande, dans son rapport de 2014 sur la traite des êtres humains, en catégorie 3 (Tier 3), après l'avoir classée quatre années consécutives sur la liste de surveillance de la catégorie 2 (Tier 2 Watch List). Ce déclassement dans la catégorie la plus basse est considéré comme justifié par une partie des médias (*The Nation*, 24 avril 2015). Cette très mauvaise place est mal vécue par le gouvernement thaïlandais qui défend sa cause à coup d'études attestant de sa volonté de lutter contre la traite, en s'appuyant sur des améliorations du système (études parues en janvier 2014 et mars 2015). Selon ces études, en 2013, sur 674 enquêtes sur des affaires de traite, 520 concernaient la traite à des fins d'exploitation sexuelle (*Ministry of Foreign Affairs of the Kingdom of Thailand*, 11 mars 2015). La hausse du nombre d'enquêtes, de poursuites et de condamnations pour des chefs de traite est manifeste. Sur les 674 affaires de traite, 225 ont abouti à une condamnation en 2013 contre 40 à 55 de 2009 à 2011.

Le système d'identification des victimes de traite a été cependant moins efficace en 2014, certainement à cause du début des tensions politiques. De 1 020 identifications en 2013, la Thaïlande est passée à 595 en 2014 avec 115 poursuites judiciaires et 104 condamnations. Parmi l'ensemble de ces affaires de 2014, 222 concernaient la traite prostitutionnelle (*Ministry of Foreign Affairs of the Kingdom of Thailand*, 11 mars 2015). L'efficacité judiciaire en matière d'infraction de traite a également été débattue. En 2014, sur 118 affaires, 90 affaires ont été jugées en moins d'un an, 27 entre un et deux ans et 1 entre deux et trois ans (*Ministry of Foreign Affairs of the Kingdom of Thailand*, 31 mars 2015). Le 19 décembre 2014, des recommandations ont été prises par le Président de la Cour Suprême enjoignant aux juges d'éviter tout délai inutile dans la phase de jugement des affaires de traite, et prescrivant un délai maximum de six mois (sauf raison impérieuse de report du jugement dans un délai supplémentaire de six mois maximum). En outre, la Thaïlande a passé en janvier 2015 un accord de coopération avec l'Australie pour combattre la traite (*Pattaya Daily News*, 27 janvier 2015).

### ***En matière de prostitution***

Pays prohibitionniste, la Thaïlande criminalise l'activité de la prostitution par le *Prevention and Suppression of Prostitution Act B.E. 2539 [1996], Section 9 à 12* (*Fondation Scelles*, 2013). Entre janvier 2014 et février 2015, 846 personnes ont été arrêtées pour des faits de prostitution (*Ministry of Foreign Affairs of the Kingdom of Thailand*, 31 mars 2015). La coopération en matière de lutte contre le tourisme sexuel pédophile et la cyber-pédopornographie sont relativement défaillantes, notamment du fait des lacunes de la législation en matière de pédopornographie. L'arrestation en 2009 et la condamnation à 30 ans de prison d'un délinquant en cyberpornographie constitue un exemple de coopération réussie entre les États-Unis et la Thaïlande. Néanmoins, cela reste particulièrement insuffisant au regard de l'étendue du problème de l'exploitation sexuelle des mineurs dans le pays via les nouvelles technologies. De nombreux rapports ont relaté le fait que des officiers de police corrompus auraient protégé certains bordels. Des rapports gouvernementaux ont fait état pour 2014 de 4 poursuites criminelles d'officiers de police pour des faits en rapport avec l'infraction de traite : 11 mesures disciplinaires prises à l'encontre de policiers pour négligence ; 4 poursuites d'officiels du gouvernement dont 2 pour traite à des fins d'exploitation sexuelle. Les officiers poursuivis relevaient de divers organismes publics: forces de police (Colonels, Lieutenants Colonels, Police Majors), Bureau de l'immigration, Unités spéciales de police provinciale (*Ministry of Foreign Affairs of the Kingdom of Thailand*, 11 mars 2015).

### **Engagements gouvernementaux, réformes et renforcements du discours de lutte**

Fin 2014, le chef des services de police a annoncé vouloir changer radicalement l'image de Pattaya, l'une des destinations du tourisme sexuel les plus connues d'Asie, en prévoyant de nombreuses descentes et arrestations, notamment de personnes prostituées (*Chiangrai Times*, 22 septembre 2014). Ainsi, en novembre 2014, une soixantaine de personnes prostituées et *ladyboys* qui agissaient en groupe sur les plages du sud de Pattaya ont été arrêtées (*Pattaya Daily News*, 1<sup>er</sup> avril 2015). En février 2015, le Commissaire général adjoint de police a annoncé sa détermination à renforcer la lutte policière contre la traite en multipliant les

interventions et opérations policières dans tous les établissements de loisirs et les *business establishments* impliqués dans des activités prostitutionnelles consenties ou non (*Pattaya Daily News*, 2 février 2015). Les gouverneurs de province ont également fait usage de leur autorité pour fermer ou suspendre les licences d'exploitation de lieux impliqués dans la traite et les activités de travail forcé (*Ministry of Foreign Affairs of the Kingdom of Thailand*, 11 mars 2015). Des forces de police spéciales, consacrées aux enquêtes sur des affaires de traite à des fins d'exploitation sexuelle et autres formes d'exploitation, ont été envoyées dans des zones particulières près des frontières. Il est prévu d'étendre ce système à d'autres provinces (*Ministry of Foreign Affairs of the Kingdom of Thailand*, 31 mars 2015). Le gouvernement thaïlandais, en réaction à la publication d'un rapport sur la résilience des victimes de traite au Vietnam, au Cambodge et en Thaïlande (*IOM*, 2014), a rappelé les moyens mis en œuvre par le pays pour accompagner les victimes, avec notamment, la mise en place régulière, depuis quelques années, de campagnes de sensibilisation sur la traite, l'exploitation sexuelle des enfants et le tourisme sexuel pédophile, par voies d'affiches, spots publicitaires... (*Bangkok Post*, 28 février 2015). La lutte contre la corruption est également abordée par le nouveau gouvernement militaire. En plus des institutions déjà mises en place (Commissions nationales et provinciales de lutte contre la corruption, Commission anti-corruption dans le secteur public), d'autres bureaux et offices ont été établis au sein des commissions déjà existantes pour renforcer les contrôles, ainsi que des *hotlines* permanentes pour les signalements (*Ministry of Foreign Affairs of the Kingdom of Thailand*, 11 mars 2015). Un centre pour la protection des enfants, des femmes, de la famille et contre la traite des personnes a été créé au sein de la Police Royale thaïlandaise, dirigé par le Commissaire général adjoint, et doit être décliné sur trois niveaux : national, régional et provincial.

## Sources

- « 13 trafficked Laotian girls, women freed in Chumphon », *The Nation*, 6 octobre 2014.
- « Child Sex Tourists Mostly Asian », *Bangkok Post*, 11 octobre 2014.
- « Chumphon headman charged with human trafficking », *The Sunday Nation*, 17 mai 2015.
- « Commissioner-General Increases Human Trafficking Focus », *Pattaya Daily News*, 2 février 2015.
- « Curfew takes heavy toll on Phuket businesses », *Pattaya Daily News*, 29 mai 2014.
- « Foreign sex workers arrested at karaoke bars », *The Nation*, 16 janvier 2015.
- « Lady Boys and Prostitutes rounded up », *Pattaya Daily News*, 1<sup>er</sup> avril 2015.
- « Malaisie: découverte de 139 fosses de migrants », *Le Figaro/AFP*, 25 mai 2015.
- « Mother Accused of Selling her 16 Years Old Daughter in Burirum », *Pattaya Daily News*, 10 mai 2014.
- « NGO fears prostitution rife among young Phuket sea people », *The Phuket News*, 25 novembre 2014.
- « Pattaya police clamp prostitutes beach road », *Pattaya Daily News*, 19 novembre 2014.
- « Thai And Australian Government Cooperate To Resist Human Trafficking », *Pattaya Daily News*, 27 janvier 2015.
- « Thailand 'must remain' at bottom of TIP report », *The Nation*, 24 avril 2015.
- « Well-Known Prostitute Agent Arrested », *Pattaya Daily News*, 18 décembre 2013.

- *2014 Thailand AIDS Response Progress Report: Reporting Period 2012-2013*, Thai National AIDS Committee, 2014.
- Ashayadachat A., « Thais vow to protect trafficking victims », *Bangkok Post*, 28 février 2015.
- CRIDES/Fondation Scelles, *Revue de l'actualité internationale de la prostitution*, 2013.
- CRIDES/Fondation Scelles, *Revue de l'actualité internationale de la prostitution*, 2014.
- Fondation Scelles, Charpenel Y. (sous la direction), *Exploitation sexuelle - Prostitution et crime organisé*, Ed. Economica, Paris, 2012.
- Fondation Scelles, Charpenel Y. (sous la direction), *Exploitation sexuelle - Une menace qui s'étend*, Ed. Economica, Paris, 2013.
- Ministry of Foreign Affairs of the Kingdom of Thailand, *Thailand's Progress Report on Anti-Human Trafficking Efforts*, 31 mars 2015.
- Ministry of Foreign Affairs of the Kingdom of Thailand, *Thailand's Trafficking In Persons 2014 Country Report*, 11 mars 2015.
- Sim D., « Pattaya Police arrest Ladyboys in crackdown on sex tourism », *Chiangrai Times*, 22 septembre 2014.
- U.S. Department of State, Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor, *2009 Human Rights Report: Thailand*, 11 mars 2010.
- U.S. Department of State, *Trafficking in Persons Report*, juin 2014.
- U.S. Department of State, *Trafficking in Persons Report*, juillet 2015.
- Zimmerman C., Kiss L., Pocock N., et al., *Health and Human trafficking in the Greater Mekong Subregion: Findings from a survey of men, women and children in Thailand, Cambodia and Viet Nam (STEAM)*, International Organization for Migration (IOM), 2014.